

## METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

### **NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU Erreur ! Aucune variable de document fournie.**

**17499 / 11595**

**ERREUR ! AUCUNE VARIABLE DE DOCUMENT FOURNIE.**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Ainsi dans le cadre de l'opération « Marseille – Aménagement de la place Guy Durand », la Métropole réalise le réaménagement du parvis de l'église de Saint Loup, dénommée Place Guy Durand. Le périmètre comprend le parvis ( 830m<sup>2</sup>) et le trottoir et la chaussée du boulevard de Saint Loup au droit de la place et jusqu'à la rue Doize.

L'opération permettra de rénover et moderniser cet espace public avec un aménagement urbain de qualité, qui contribuera à redynamiser le quartier, sécuriser la circulation des usagers, et à augmenter et réorganiser les stationnements

Le coût du projet pouvant être subventionné s'élève à 850 000 euros HT.

L'opération visée n°2014104300, a été créée pour un montant initial de 620 000,00 euros TTC par délibération n°VOI 003-602/14/CC du Conseil de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en date du 19 décembre 2014. Par délibération n°VOI 001-3370/17/CM en date du 14 décembre 2017 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence, celle-ci a été révisée à hauteur de 1 020 000,00 euros TTC.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.